

## ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE

## A ARMENTIERES

(12 juin 1982)

C'est pour moi un plaisir d'inaugurer cette superbe maison de cure médicale d'Armentières.

Cet établissement apporte une réponse de qualité à un problème social particulièrement crucial, en France et dans cette région plus particulièrement. Ce problème est celui que pose le nombre croissant de personnes âgées dépendantes. Leur donner un toit, prendre soin d'elles, est une priorité. Mais cette priorité ne suffit pas.

Il convient également de leur garantir des ressources, des services et une participation plus réelle à la vie de la cité.

A Armentières, Monsieur le Maire et Cher Ami, vous avez

de longue date eu le souci d'assurer aux personnes âgées de meilleures conditions de vie.

Cette inauguration de la deuxième tranche du programme que vous aviez engagé est à la fois un aboutissement et un point de départ.

opincialita  
aff'caentia  
Marie zu Wrd.

Un aboutissement en premier lieu, puisque sont ainsi supprimés des locaux insalubres, indignes de notre société. Pourachever cet ensemble, d'autres opérations seront poursuivies, notamment de modernisation et de transformation avec création d'une section de cure médicale des maisons de retraite "MAHIEU" et "DE LATTRE DE TASSIGNY" rattachées à cet hôpital.

L'environnement ainsi rénové favorisera l'amélioration des conditions de vie des personnes accueillies. S'y ajoute le dévouement des personnels auxquels je tiens à rendre hommage. Un effort est engagé pour créer, dans des proportions raisonnables, de nouveaux emplois. Dix postes ont été inscrits au titre du programme de création d'emplois d'octobre 1981 et trois postes au titre de la réduction du temps de travail. C'est un premier pas.

Vous savez que la politique de l'emploi est la priorité du gouvernement. La formation des personnels et votre participation active au programme "jeunes volontaires" au sein du centre de formation de l'hôpital, vont dans le bon sens et je vous en félicite.

Mais pour que cette politique atteigne ses objectifs, il convient d'assurer la croissance de notre économie. Il convient de restaurer les grands équilibres. Ce qui signifie notamment que nous devons éviter tout dérapage en matière de dépenses publiques. Elles doivent progresser avec modération et rigueur.

Votre réalisation est aussi un point de départ, disais-je. En effet, Armentières dispose désormais d'une unité gériatrique

de 240 lits, dont 60 lits de moyen séjour, qui peut jouer un rôle plus actif dans le maintien à domicile des personnes âgées du voisinage et dans le réseau des maisons de retraite des communes limitrophes.

Un point de départ également dans les efforts que vous avez engagés en vue d'améliorer la qualité des services. A cet égard, le projet de création par la commune d'un service de soin infirmiers à domicile est un élément-clé de cette politique nouvelle.

C'est une méthode qui doit permettre de mieux maîtriser l'efficacité et le coût de notre système de soins.

Armentières n'est qu'un exemple - et un bon exemple -  
d'une politique qu'il convient de généraliser. Il nous faut rénover ou reconstruire, là où le parc immobilier est délabré et le retard pris est considérable. Déjà, nous avons doublé les crédits en 1982 par rapport à 1981.

De manière plus globale, la politique du gouvernement tend à créer un cadre plus large de solidarité nationale et locale. Sur le plan des ressources, d'abord. A quoi servirait-il de tenir un discours concernant la place des personnes âgées parmi nous, si elles n'ont pas les moyens financiers de choisir et de tenir cette place ?

En un an, nous avons pris à cet égard onze mesures, représentant plus de douze milliards de francs de dépenses additionnelles au titre du budget de l'Etat ou de la sécurité sociale.

1<sup>o</sup>) Le minimum vieillesse. Je vous annonce aujourd'hui une nouvelle augmentation de 6,3 % au 1er juillet. Il aura augmenté de 50 % en un an pour les personnes seules (de 1.417 F. à 2.125 F.) Pour les couples, il passe de 2.833 F. à 3.933 F. Un million 900.000 personnes âgées sont concernées, et j'ajoute qu'en raison des pensions d'invalidité et autres prestations alignées sur lui, il y a encore deux autres millions de Français de tous âges qui bénéficient de telles mesures.

2<sup>o</sup>) Les pensions contributives, de ceux qui ont cotisé toute leur vie augmenteront de 7,4 % au 1er juillet, soit près de 14,6 % en un an, plus que le coût de la vie. Ils sont plus de dix millions à être concernés dans les régimes de base.

3<sup>o</sup>) Les retraités les plus anciens, ceux que l'on appelle les "avant-loi Boulin", ceux aussi dont la retraite n'a pas été calculée sur les dix meilleures années recevront de surcroît, au 1er juillet, selon un projet de loi déjà adopté par le Sénat, et discuté à l'Assemblée Nationale dans une semaine, un dernier rattrapage qui atteint 6 % pour près de 80 % d'entre eux. Ils sont au total un million 200.000.

4<sup>o</sup>) Le taux des pensions de reversion d'un million de veuves du régime général, et aussi de veufs, sera augmenté par cette même loi préparée par Madame Nicole QUESTIAUX, Ministre de la Solidarité Nationale, et Monsieur Joseph FRANCESCHI, Secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées. Cette augmentation sera de 4 % en plus bien sûr des 7,4 % que j'évoquais à l'instant au titre des pensions contributives.

./.

5<sup>o</sup>) L'allocation de logement a été augmentée globalement de 50 % dès l'an dernier, et étendue aux résidents de sections de cure médicale des maisons de retraite.

6<sup>o</sup>) La taxe d'habitation sera supprimée pour plus d'un million 600.000 personnes âgées, exonérées parce qu'elles ne sont pas assez riches pour payer un impôt sur le revenu. Cette seule mesure représente pour l'Etat un manque à gagner de 800 millions de francs.

7<sup>o</sup>) Les récupérations sur succession voient leur seuil de franchise relevé de 150.000 à 250.000 F. pour le Fonds National de Solidarité, depuis le 3 février, et de 0 à 250.000 F. pour l'aide ménagère grâce au projet de loi que j'évoquais à l'instant.

8<sup>o</sup>) Les pensions des agents non titulaires de l'Etat et collectivités locales ont vu leurs modalités de calcul améliorées.

9<sup>o</sup>) Les industriels, commerçants et artisans ont bénéficié eux aussi d'avantages accrus.

10<sup>o</sup>) De nombreux autres régimes particuliers : officiers ministériels, vétérinaires, et bien d'autres, ont reçu au fil des mois des améliorations.

11<sup>o</sup>) Enfin je veux rappeler l'abaissement de l'âge de la retraite. Il s'agit en effet d'un progrès social majeur. Son

./.

abaissement, facultatif, à 60 ans, était un devoir de solidarité de la Nation envers ceux qui ont eu les carrières les plus longues, les plus rudes. C'était un devoir de solidarité de la part des travailleurs les plus âgés envers les plus jeunes qui, dans la conjoncture actuelle, ne parviennent pas à trouver un emploi. Cet abaissement entre en vigueur dès le 1er juillet, pour les chômeurs de plus de 60 ans et pour les non-titulaires des collectivités locales.

Telle est mes Chers Amis, la politique du gouvernement. Un gouvernement qui est celui de la parole donnée et de la parole tenue.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire.

Et je pourrais encore évoquer bien d'autres aspects du bilan de cette première année.

En un an, le Gouvernement a augmenté de moitié la rémunération horaire des aides-ménagères et assuré le remboursement du coût horaire de cette prestation. 3.600 emplois et 111 services nouveaux ont, grâce à cette politique, pu être créés.

Je pourrais évoquer aussi les services de soins infirmiers à domicile. Il y avait moins de 3.000 places pour toute la France il y a un an, il y en a aujourd'hui 10.000 créées ou en cours

de création. Nous avons franchi une étape majeure dans une politique qui tend à éviter l'hospitalisation. Là encore, c'est une mesure créatrice d'emplois : aux centaines de postes d'infirmiers et de gestionnaires créés, s'ajoutent 800 contrats "jeunes volontaires" pour les jeunes à qui nous avons proposé une formation et un débouché comme aide-soignant.

Telle est brièvement résumé la tâche qu'en un an nous avons accomplie. Je sais qu'il y a sept millions et demi de personnes âgées, et que bien des inégalités, des situations de précarité, des déficiences, demeurent.

Mais grâce au dévouement des personnels sociaux et médicaux, grâce aussi à l'impulsion accrue née des transferts de compétences aux collectivités locales, nous continuerons à avancer, ensemble, vers plus de solidarité.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

---

à l'inauguration de la BASE DE LOISIRS D'ARMENTIERES

---

12 JUIN 1982

---

Je viens d'admirer cette superbe base de plein air et de loisirs des Près-Duhem et vous comprendrez le plaisir très particulier que me procure cette visite.

Mon premier motif de satisfaction, c'est que cette belle et audacieuse réalisation soit l'œuvre de mes amis de la Municipalité d'ARMENTIERES et au premier chef de son Député-Maire, Gérard HAESEBROECK.

Connaissant la valeur de tout ce qui a été accompli dans cette ville par cette équipe municipale, nul ne s'étonnera de cette nouvelle réussite.

Une autre source de satisfaction me vient du caractère exemplaire de cet équipement, remarquable par la qualité et l'imagination qui ont présidé à sa mise en valeur et que chacun peut constater.

Exemplaire également au plan d'une démarche qui doit tout à l'initiative locale, au moment même où le Gouvernement met en place les instruments de la décentralisation.

./.

Nous avons sous les yeux l'exemple de ce qui se fait - et de ce qui pourra davantage se faire encore - lorsque l'on donne aux collectivités locales les moyens de la liberté et de la responsabilité.

Il ne s'est pas écoulé beaucoup plus d'une année depuis le 10 mai 1981 et déjà nous avons, entre autres, rendu à la France la richesse de sa diversité et aux Français la liberté de leurs initiatives.

Permettre à chaque Français d'être citoyen, acteur et participant de la vie collective et permettre aux centaines de milliers d'élus locaux, démocratiquement désignés et représentants de la diversité nationale, d'être pleinement responsables de leurs décisions, voilà notre dessein.

Nous voyons, ici à ARMENTIERES, ce que cela peut apporter à nos concitoyens.

Et tout d'abord le moyen de mieux profiter de leur temps de liberté.

Je ne surprendrai personne en disant notre attachement à une grande politique des loisirs, dont nous puisions l'inspiration dans ce grand frémissement de 1936 d'où est surgie l'œuvre de Léo Lagrange. Elle demeure notre référence et on comprendra que je souligne cette fidélité.

La reconquête du temps libre que nous avons commencée à entreprendre est, en effet, l'un des grands enjeux de cette fin de siècle.

Cela se traduit de notre part par une ambition et une volonté.

Une ambition : celle d'aider les Françaises et les Français à être maîtres d'eux-mêmes, à construire leur vie et non à la subir, à s'épanouir en enrichissant leur personnalité et en utilisant

activement le temps conquis, le temps que nous avons contribué à libérer, celui du temps arraché aux pesanteurs et aux contraintes du travail.

J'ai dit une ambition, je dis aussi une volonté : celle de répondre concrètement aux aspirations profondes de tous les travailleurs qui ont ressenti le 10 mai comme un tournant de l'histoire de leur pays, mais également comme un tournant de leur propre histoire et qui souhaitent l'amélioration qualitative de leur vie par un équilibre plus harmonieux de leur temps de travail, de leur temps de repos et de leur temps de loisir.

Cette ambition et cette volonté se sont déjà traduites par des mesures prises en faveur de la réduction du temps de travail et dont on comprend concrètement, ici, sur cette base de loisirs et de plein air, la valeur et la signification : la réduction de la semaine de travail !

La cinquième semaine de congés payés !

L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans !

Dès lors, dans ces espaces nouveaux de liberté, peut s'installer le temps du loisir.

Le loisir vécu comme un temps de détente rendu à la vie de la famille et au plaisir librement choisi.

Mais également le loisir saisi comme lieu privilégié de la liberté, comme élément fondamental de développement social.

Occasion de rencontres et d'échanges, il favorise au plus haut point la renaissance des solidarités.

Mais j'y ajouterai, parce que la circonstance s'y prête, une autre dimension: celle de la nécessité de proposer, à proximité des grandes zones urbaines, des équipements de loisirs de plein air dans des espaces naturels préservés et aménagés.

On a en effet constaté ces dernières années un développement important de l'aspiration aux loisirs de plein air qu'explique la croissance de l'urbanisation.

Et il faut bien constater cependant de grandes inégalités entre individus et entre régions, qui résultent certes de disponibilités différentes en espaces, mais aussi d'inégalité dans les ressources.

Un exemple qui nous touche de près : la Région Nord - Pas-de-Calais qui est la région la plus urbanisée de France après la Région Parisienne (taux d'urbanisation de 86 %) dispose de deux fois moins d'espaces boisés que la moyenne des Français.

Avec 8 % de la population répartis sur 2 % du territoire, l'espace disponible pour quelques aménagements que ce soit est plus rare.

Cette situation, ajoutée au facteur d'inégalité des revenus qui pénalise les habitants de notre région, n'a pas laissé indifférents les élus du Nord - Pas-de-Calais qui ont entrepris de préserver et d'améliorer le cadre de vie en sauvegardant les espaces naturels afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder et d'en jouir, en aménageant et en équipant des bases de loisirs.

Cette politique constitue une action prioritaire pour le Gouvernement.

Plus que jamais, il est nécessaire d'offrir aux citadins, à proximité de leur résidence, des possibilités plus grandes de contact avec des milieux naturels où ils peuvent se détendre et pratiquer des activités sportives de plein air.

La base de loisirs d'ARMENTIERES, vient, en ce domaine, enrichir le patrimoine de notre région.

Elle est désormais à la disposition, non seulement des habitants de la ville, mais de toute l'agglomération de LILLE - ROUBAIX - TOURCOING, de nos amis du PAS-de-CALAIS, voire de nos voisins belges.

Le succès qu'elle ne va pas manquer de rencontrer constituera, M. le Député Maire, pour vous-même et pour tous les membres de votre Conseil Municipal, la plus belle des récompenses.

Cette réussite exemplaire est en outre une incitation pour tous les élus de cette Région à aller plus loin encore.

Tout est ici réuni pour permettre aux femmes et aux hommes de notre Région d'accéder à la joie de vivre.

Je veux en féliciter tous ceux qui ont concourru à la réalisation de cette base : concepteurs, entrepreneurs, techniciens, ouvriers, administrateurs.

C'est leur oeuvre, comme c'est l'oeuvre de gestionnaires rigoureux et généreux ; d'élus efficaces et passionnés tels que vous, mon cher Gérard HAESEBROECK.

Vous avez tous le droit d'être fier de cet ouvrage.

Soyez-en tous aujourd'hui publiquement remerciés.

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

à l'INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF DE LOOS

Samedi 12 juin 1982



Je veux tout d'abord vous dire mon plaisir de participer à l'inauguration de ce complexe sportif et j'entends vous faire part de mon admiration devant cette belle réalisation.

Je m'en réjouis d'autant plus qu'elle est l'œuvre collective de la municipalité loosoise, œuvre à l'origine de laquelle on trouve mon ami Eugène AVINEE et que vous avez poursuivie Monsieur DUPONT en revêtant l'écharpe de maire.

Voilà ce que sont capables de réaliser des gestionnaires rigoureux et généreux, des élus efficaces et passionnés.

Je tiens à souligner le caractère exemplaire de cet équipement, remarquable par la qualité de ses aménagements.

Exemplaire également au plan d'une démarche qui doit tout à l'initiative locale, au moment même où le Gouvernement met en place les instruments de la décentralisation.

Nous avons sous les yeux l'exemple de ce qui se fait - et de ce qui pourra davantage se faire encore - lorsque l'on donne aux collectivités locales les moyens de la liberté et de la responsabilité.

Il ne s'est pas écoulé beaucoup plus d'une année depuis le 10 mai et déjà nous avons, entre autres, rendu aux Français la liberté de leurs initiatives.

Permettre à chaque Français d'être citoyen, acteur et participant et permettre aux centaines de milliers d'élus locaux

./. .

d'être pleinement responsables de leurs décisions, voilà notre dessein.

Nous voyons ici à LOOS ce que celà peut apporter à la collectivité.

C'est en outre, un moment toujours très réconfortant que de procéder à l'inauguration d'un équipement sportif de cette nature et de cette dimension, dont nous savons bien qu'il sera destiné, au premier chef, à la jeunesse.

Car nous sommes convaincus de l'intérêt qui s'attache au développement de la pratique des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre, notamment pour les plus jeunes à qui nous devons donner, dès l'école, le goût d'une pratique sportive indispensable à leur éducation, leur culture, et leur équilibre.

Je l'ai déjà dit et je le répète ici, à LOOS : nous avons l'ambition de mettre en oeuvre une grande politique sportive.

C'est dire que le Gouvernement entend faire progresser le sport dans toutes ses dimensions et lui reconnaître - qu'il soit de loisir, de détente, d'entretien ou de compétition - un rôle social éminent, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Les activités physiques et sportives occupent une place croissante dans notre société. Le phénomène sportif est l'un des faits dominants de cette fin de siècle, dans ses aspects éducatifs et culturels, mais également économiques.

Il nous appartient de réfléchir à son évolution si nous voulons la conduire, pour le seul bénéfice de nos concitoyens. Et pour celà, nous devons nous interroger à la fois sur la

définition d'une éthique du sport au sein de notre société et sur le rôle que nous entendons faire jouer aux activités physiques et sportives dans la promotion intellectuelle, sociale, culturelle, mais également morale, de l'homme.

La question posée est fondamentale puisque les réponses qu'on pourra lui apporter fixeront les conditions d'un nouvel humanisme où le sport devrait tenir une place essentielle, pourvu qu'il sache s'écarte de la démesure et des excès.

Le Gouvernement, pour sa part, est déterminé à mettre en oeuvre un processus de développement des activités physiques et sportives.

Déjà, à l'initiative de Mme le Ministre de la Jeunesse et des Sports, tous les acteurs du mouvement sportif se sont engagés dans une réflexion à propos des relations qui peuvent s'établir entre le Sport, l'Homme et la Compétition.

C'est le point de départ d'une très large concertation avec l'ensemble des partenaires, concertation qui se traduira par la mise en forme d'un projet de loi destiné à favoriser la promotion du sport dans notre Pays.

C'est dire que les intentions du Gouvernement en ce domaine sont sans ambiguïté.

Le Gouvernement considère que les activités physiques et sportives constituent un facteur essentiel d'équilibre, de santé, d'épanouissement du citoyen et un élément fondamental de culture.

Elles concourent au développement de valeurs essentielles pour l'avenir de la Nation : la liberté, la responsabilité, la connaissance, le goût de la création, le sens de la fraternité et l'effort.

Il appartient donc aux pouvoirs publics de créer toutes les conditions nécessaires pour promouvoir l'éducation physique

et sportive dans le système scolaire, les activités physiques et sportives dans la vie quotidienne et notamment dans les temps de loisir.

Je me réjouis que l'inauguration de cette belle installation m'ait donné l'occasion de préciser les ambitions du Gouvernement en matière de développement des pratiques sportives dans notre Pays.

Cela suppose, entre autres conditions, que nous recherchions le plein emploi des installations sportives pour en permettre l'accès au plus grand nombre.

D'ores et déjà, une convention entre le ministère de la Défense et le ministère de la Jeunesse et des Sports permet l'utilisation par les scolaires et les universitaires des installations sportives militaires locales.

De la même façon, un accord sera recherché afin que les installations sportives municipales locales comme celle de LOOS, puissent être mises à la disposition des établissements scolaires permettant ainsi le plein-emploi des installations existantes.

Cela suppose encore que nous ayons à veiller à insérer véritablement le sportif de haut niveau dans la société et que nous ayons à procéder aux aménagements que nécessite sa reconversion à l'issue d'une carrière sportive relativement courte.

A ce propos, je me réjouis que, déjà, de nombreux accords d'insertion professionnelle aient pu être conclus par Mme le Ministre de la Jeunesse et des Sports avec des Administrations Publiques et des entreprises nationales. De ce côté, nous allons pousser les feux.

Voilà donc, chers amis de LOOS, ce que veut le Gouvernement pour le sport et voilà ce qu'il fera !

Encore une fois je veux féliciter et remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce magnifique ouvrage où pourront désormais s'exprimer les forces de la jeunesse et de la vie : je veux parler des concepteurs, des entrepreneurs, des techniciens, des ouvriers et des administrateurs.

Permettez-moi, cher Eugène AVINÉE, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et les conseillers municipaux, de vous dire la joie que me procure ce moment.

Avec tous les membres de votre Municipalité, avec tous les habitants de votre ville, vous pouvez être légitimement fiers de ce que vous venez de créer. C'est votre œuvre.

Pensez aux générations de jeunes gens et de jeunes filles qui, grâce à vous, trouveront ici, sur ces installations, l'expression de leur bonheur.

Soyez en tous publiquement remerciés.

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez accepté de venir à ARMENTIERES et de consacrer à notre Ville, cinq heures de votre temps si précieux...

Au nom de la population d'ARMENTIERES et des environs, soyez-en remercié.

Votre programme comprend :

- en ce moment - l'inauguration de notre Maison de Cure et de Santé Médicale Marie Curie et Jean Rostand, partie intégrante de notre Centre Hospitalier construite sur l'emplacement d'un hospice civil, qui regroupait il y a quatre ans encore, 450 lits dont 94 % de pensionnaires névropathes, conséquence des problèmes permanents subis par nos hôpitaux psychiatriques du Nord et du Pas de Calais depuis bien des années.
- dans quelques instants - un déjeuner avec nos ainés du Foyer-Restaurant et de notre Chorale.
- au début de l'après-midi - visite de notre Base de Plein Air et de Loisirs des Prés Du Hem que vous deviez inaugurer le 28 Mai 1981 et dont je vous parlerai tout à l'heure.

.../...

Je reviens donc à notre Centre Hospitalier et à notre Maison de Cure.

Notre Centre Hospitalier d'abord :

- représentant 627 lits
  - (Chirurgie
  - ( Médecine
  - ( Maternité
  - { PÉDIATRIE
  - { Maison de Cure
- une petite école d'infirmière de 22 places. créée en 1973 ayant obtenu depuis cette date, des résultats brillants, grâce aux Directrices et monitrices et aux professeurs.
- une maison de retraite "La Résidence Mahieu" comprenant 125 lits qui seront ramenés à 90 lits par d'importants travaux d'humanisation et de modernisation subventionnés uniquement par les Conseils Régional et Général.
- une petite résidence "De Lattre de Tassigny" - vestige de l'ancien hospice - 40 places - en cours également de rénovation grâce à l'E.P.R. et au Conseil Général.

L'ensemble de ces projets, Monsieur le 1er Ministre, figurait déjà au IV<sup>e</sup> Plan...et sauf la subvention d'Etat de 20 % pour la Maison de Cure et de Santé Médicale et celle de 40 % pour le rachat de la Résidence Mahieu, depuis plus de vingt ans nous nous battons pour notre Centre Hospitalier, pour le devenir de nos 550 membres du person-  
.../...

la

nel et bien entendu dans l'intérêt de toute population de notre Région d'ARMENTIERES.

Nos services de médecine, notre Maternité, notre radio, notre Chirurgie, nos maisons de retraite, notre école d'infirmières...tous ces projets ont pu être financés grâce à l'établissement, aux prêts de la Sécurité Sociale, aux subventions de l'E.P.R. et du Conseil Général.

Comme vous le voyez, des Gouvernements successifs depuis 23 ans, pas grand chose ou presque rien.

Le Centre Hospitalier d'ARMENTIERES fait partie de cette liste impressionnante d'établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux figurant dans le Plan d'Urgence... qui ont survécu tant bien que mal et qui attendent et espèrent enfin la programmation de leur Plan Directeur.

En tant que Président de la Commission Santé du Conseil Général...j'ai déjà eu l'occasion de dire que si les crédits d'Etat affectés au NORD au budget 1982 ont été multipliés par 3...c'est bien....il faut savoir et rappeler que les retards accumulés depuis 20 ans en raison du nombre et de l'importance financière des projets, ne se rattraperont pas avant une décennie et peut être davantage.

.../...

Sur ce point, j'insiste sur le fait qu'heureusement il y a depuis quelques années les aides du Conseil Régional et du Conseil Général et les prêts de la Sécurité Sociale.

Concernant notre Maison de Cure et de Santé Médicale, je voudrais revenir sur deux points :

- le premier - sur son côté financier... pour préciser que l'Etat a encaissé davantage en TVA qu'il a attribué de subventions, ce qui confirme la politique pratiquée durant de trop nombreuses années, la raison de cette situation étant que la TVA est appliquée sur la totalité des travaux et des dépenses, alors que la subvention d'Etat ne s'applique que sur la dépense subventionnable.
- le second point - c'est celui du manque de personnels, tant dans l'ensemble des services du Centre Hospitalier que dans cette Maison de Cure et de Santé Médicale.

La vérité m'oblige à rappeler que notre Etablissement Hospitalier avait été reconnu par la défunte Commission de Rationalisation comme ayant "un ratio extrêmement faible"..., mais que cette reconnaissance officielle ne s'était jamais traduite par des emplois supplémentaires, sauf depuis l'année dernière :

- au Budget Primitif - 5
  - au Budget Supplémentaire - 15
- et les 10 du B.P. 1982, auxquels il faut ajouter les 3 annoncés il y a quelques jours.

.../...

Là aussi, j'espère, Monsieur le Premier Ministre, que notre Etablissement Hospitalier bénéficiera des emplois prévus dans le Plan d'Urgence, au titre "des renforcements de services", ce ne serait que simple justice. Sur ce point, j'espère que l'erreur matérielle qui a été reconnue, nous apportera la compensation de nos besoins.

A ce stade de mon allocution, je rappelle nos deux souhaits :

- programmation de notre Plan Directeur
- attribution de postes supplémentaires.

On ne m'en voudra pas de terminer par deux ou trois suggestions que je vous ai exprimées, Monsieur le Premier Ministre....il y a quelques mois.

- la première - c'est la possibilité de changer cette façon illogique de l'augmentation généralisée des prix de journée.

Le bon sens veut que l'augmentation des prix de journée soit inversement proportionnelle à leur montant et que l'on tienne compte qu'il s'agisse d'un établissement neuf ou ancien.

La procédure pratiquée jusque maintenant favorise les établissements neufs et dessert les établissements anciens.

.../....

- la seconde - c'est le problème de la taxe sur les salariés...et éventuellement de la TVA.

Monsieur le Premier Ministre, avec votre Gouvernement, depuis un an maintenant vous vous battez pour atténuer d'abord et résorber ensuite le chômage, contrats de solidarité, emplois d'utilité collective, réinsertion des 16/18 ans retraite à 60 ans...; et j'en passe.

Vous n'ignorez pas que la grande majorité de nos établissements hospitaliers manquent de personnels, mais que la limitation de l'augmentation des prix de journée empêche les embauchages nécessaires.

Je voudrais vous donner l'exemple de la situation dramatique de notre Centre Hospitalier, outre le fait que notre ratio-lit n'est que de 0,81, ce qui concrétise ce que je disais tout à l'heure sur cette affaire, la moyenne nationale étant comme vous le savez, de 1,12.

A cette situation difficile, je voudrais ajouter l'autre problème des effectifs qui se posent à nous...et plus spécialement à notre Hôpital.

La réduction de la durée du travail nécessite 16 emplois  
L'application des Droits Syndicaux nécessite 5 emplois

Le 8 Mai, jour férié, chômé, payé

2 emplois

.../...

Application de la Circulaire sur les Congés et les 30 jours ouvrables, encore 11 emplois, soit 34 au total.

L'ensemble de ces décisions sociales, tout à l'honneur du Gouvernement, a pour conséquence d'augmenter les difficultés que nous subissons déjà avec les effectifs existants.

A mon avis...seule une atténuation, même provisoire, de la taxe sur les salaires ou de la TVA, peut donner à nos établissements hospitaliers l'oxygène financière qui permettra de créer les emplois nécessaires.

J'espère que l'étude que vous avez demandée, permettra de trouver entre les Ministres des Finances et de la Santé la procédure qui concrétisera nos demandes.

Je termine, Monsieur le Premier Ministre, en souhaitant obtenir satisfaction sur les deux points soulevés.

Depuis l'ouverture de notre Maison de Cure et de Santé Médicale, nos effectifs sont insuffisants pour satisfaire les pensionnaires...

Nous avons formé en quatres exercices, une centaine de jeunes aide-soignantes, c'est bien pour nos jeunes et pour notre Maison de Cure, mais l'insuffisance des effectifs en fonction de la catégorie de pensionnaires nous cause quelques problèmes...que la création d'emplois pourrait atténuer, voire supprimer.

Pour nos pensionnaires, pour la renommée de notre

.../...

Etablissement, je souhaite ardemment obtenir satisfaction sur ce point.

Monsieur le Premier Ministre, je vous remercie une nouvelle fois de votre présence, ainsi que celle de Membres du Gouvernement et des Ministères.

Avec les efforts financiers déjà considérables dont j'ai rappelé l'importance tout à l'heure : Région - Département - Sécurité Sociale, j'ose espérer pour notre Hôpital Public, la concrétisation prochaine de nos souhaits, ce qui redonnerait à notre Centre Hospitalier, la renommée atténuée qu'il a subie depuis plus de 20 ANS.

Dans cette affaire, la bonne volonté et les compétences de nos médecins, de nos membres du personnel... et des membres du Conseil d'Administration ne sont pas en cause, seuls les moyens financiers nous ont fait défaut jusqu'à présent, j'espère qu'il en sera désormais autrement..

FIN